

Appel à Projets 2021

Subvention ARTHRITIS pour l'émergence de projets

La Fondation ARTHRITIS, née en 2006, constitue aujourd'hui la principale initiative privée en France de financement de la recherche sur les RMS (rhumatismes et maladies musculosquelettiques) et particulièrement les maladies articulaires les plus sévères, tels que les rhumatismes inflammatoires chroniques. Une des missions principales de la Fondation est de soutenir la recherche sur les RMS en finançant des projets de recherche menés en étroite collaboration avec les équipes de recherche académique, les organismes de recherche publics ou privés et les sociétés savantes Française de Rhumatologie (SFR, SOFREMIP). Afin de mieux répondre à cette mission, la société ARTHRITIS R&D, dont l'actionnaire unique est la Fondation ARTHRITIS, a été créée en 2014. Son objectif est de permettre la mise en place de programmes de recherche sur les rhumatismes en collaboration avec les laboratoires publics ou privés, avec la possibilité de développement industriel à travers des partenariats avec l'industrie pharmaceutique.

En adéquation avec sa nouvelle stratégie scientifique 2020-2025 et pour répondre rapidement aux défis posés par les RMS, la Fondation ARTHRITIS a choisi d'axer ses financements, durant les 5 ans à venir, sur des projets innovants dont les thématiques seront guidées par les axes de recherche prioritaires définis par la Fondation :

Exploiter les révolutions conceptuelles et technologiques pour avancer dans la compréhension des RMS

- Mieux comprendre l'étiologie, la pathogénie et la base génétique des RMS
- Déterminer les facteurs de risque environnementaux et génétiques des RMS
- Améliorer la compréhension du système immunitaire et de l'auto-immunité, notamment définir les déclencheurs de l'autoimmunité, définir le rôle de l'épigénétique dans l'inflammation et la susceptibilité à la maladie
- Identifier des nouvelles cibles thérapeutiques pour développer de nouvelles thérapies contre les RMS

Prévenir l'apparition des RMS et établir un diagnostic plus précoce

- Identifier et comprendre les états précliniques de la maladie
- Identifier de nouveaux biomarqueurs pour une détection précoce de la maladie
- Déterminer les liens entre diagnostic précoce, évolution de la maladie et réponse aux traitements

Prendre en compte la singularité du patient pour personnaliser le traitement

- Définir les prédicteurs de la réponse ou de la non-réponse à la thérapie et les prédicteurs d'événements indésirables, notamment :
 - Identifier les biomarqueurs et les prédicteurs génétiques de la réponse thérapeutique.
 - Déterminer les liens entre le profil génétique / transcriptomique du patient et la réponse au traitement

Identifier et mieux comprendre les comorbidités associées aux RMS

- Comprendre le fardeau des comorbidités associées aux RMS (via des études épidémiologiques) et les mécanismes sous-jacents qui les déclenchent
- Un intérêt sera porté à l'identification des liens entre RMS / traitements et Cancer ; RMS/ traitements et pathologies cardiovasculaires

Comprendre les mécanismes de la douleur et de la fatigue dans les RMS

- Identifier les causes de la fatigue et de la douleur
- Comprendre l'interaction entre le système hormonal, le système neurologique et l'inflammation systémique dans le développement de la fatigue et la douleur
- Améliorer les modalités de gestion de la douleur et de la fatigue associées aux RMS

La Fondation ARTHRITIS lance son Appel à Projets « Subvention Arthritis pour l'émergence de projets » 2021

1. DESCRIPTIF

La Fondation Arthritis s'est fixée comme principal objectif de soutenir une recherche française de qualité contribuant à l'avancement de la compréhension des RMS, à l'identification de nouveaux marqueurs diagnostiques et à la découverte de nouvelles pistes thérapeutiques.

La **subvention Arthritis pour l'émergence de projets** est destinée à l'amorçage de projets de recherche innovants visant à faire émerger de nouvelles thématiques et/ ou technologies sur les RMS.

À travers ce financement, la Fondation ARTHRITIS souhaite impulser l'émergence de nouvelles pistes de recherche dans les RMS intégrant une rupture technologique ou conceptuelle et favoriser la montée en puissance de projets scientifiques permettant l'obtention de financements nationaux ou internationaux de plus grande envergure.

2. CRITERES D'ELIGIBILITE

Le projet de recherche

Les projets de recherche financés devront répondre aux critères suivants :

- Projet qui répond aux enjeux et axes de recherches prioritaires de la Fondation
- Projet présentant une approche innovante, de rupture technologique et/ou conceptuelle
- Projet pilote ou permettant la mise en place d'un programme de recherche éligible à des financements nationaux ou internationaux de plus grande envergure
- Projet avec des objectifs clairs et atteignables dans les 12 mois
- Les projets introduisant une nouvelle thématique RMS au sein d'une nouvelle équipe ou d'une équipe existante seront encouragés

Le porteur du projet

L'appel à projets s'adresse à :

- Des chercheur·ses confirmé·es statutaires travaillant dans une unité de recherche française
- Des chercheur·ses confirmé·es souhaitant initier un nouveau projet ou une nouvelle thématique de recherche sur les RMS au sein d'une nouvelle équipe ou d'une équipe existante

- Des chercheur-ses confirmé-es souhaitant introduire une nouvelle expertise technologique et/ou une nouvelle approche de recherche dans leur unité de recherche
- Les candidatures des chercheur-ses revenant d'un séjour professionnel à l'étranger sont encouragées

3. MODALITÉS DU FINANCEMENT

Le montant attribué par projet est de **25 000 €** pour une durée d'**1 an**.

Le financement accordé pourra être consacré :

- aux frais de fonctionnement du projet (dont les frais de missions qui ne devront pas dépasser 5% du montant total)
- à l'achat de petits équipements et de matériels de recherche
- à la sous-traitance de travaux à des entreprises ou à des laboratoires publics ou privés ;
- à des gratifications de stage de master recherche qui ne pourront pas excéder la durée de la subvention

Les frais de gestion de l'organisme gestionnaire ne seront pas couverts par cette subvention. Sur demande, une lettre précisant une exonération des frais de gestion et/ou de fonctionnement pourra être délivrée à l'attention de votre institution.

4. ENGAGEMENT VIS-À-VIS DE LA FONDATION

Si le projet est retenu par la Fondation, le-la chercheur-se s'engage à :

- Présenter les résultats de ses travaux auprès de ses pairs et des membres des instances de la Fondation au cours de la Journée Jacques Courtin à laquelle il-elle s'engage à participer dans sa totalité.
- Remettre à l'issue des travaux un rapport scientifique et financier de synthèse sur l'ensemble de la période.
- Mentionner le soutien de la Fondation ARTHRITIS dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation de travaux écrite ou orale.
- Transmettre les publications relatives au projet à la Fondation ARTHRITIS dans les meilleurs délais et au plus tard dans la semaine suivant la publication.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées par un comité d'experts mixtes composé des membres du Conseil Scientifique de la Fondation ARTHRITIS.

Les financements seront accordés après avis du Conseil Scientifique et approbation par le Conseil d'Administration de la Fondation ARTHRITIS qui jugeront :

- la thématique du projet et son adéquation avec les axes de recherche prioritaires de la Fondation
- le stade du projet : seuls les projets en phase d'amorçage seront évalués
- le caractère innovant et original du projet
- le potentiel de développement du projet
- le potentiel des résultats attendus à aboutir à l'obtention de financements de plus grande envergure
- le potentiel de développement d'une nouvelle thématique de recherche sur les RMS
- la mise en place d'une nouvelle expertise technologique au sein du laboratoire
- la faisabilité du projet : objectifs identifiés atteignables dans les 12 mois
- la qualité scientifique du projet
- la qualité scientifique du-de la chercheur-se porteur-se du projet et de son équipe (ex. parcours, publications)

6. MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dépôt des projets devra être effectué obligatoirement sur le site internet de soumission de la Fondation ARTHRITIS : <https://application.arthritis-rd.org/aap-emergence/> à partir du 12/07/2021 et jusqu'au 08/09/2021 à minuit.

Le dossier scientifique complet devra être soumis par l'intermédiaire du formulaire de soumission fourni par la Fondation ARTHRITIS. Le formulaire devra être renseigné obligatoirement en Anglais, le résumé devra être rédigé en Français ET en Anglais

Informations importantes

- Tout dossier de candidature est expertisé en respectant l'accord de confidentialité.
- Les porteur-ses de projets doivent être vigilant-es sur le format des documents téléversés.
- Il est important de se référer à la notice d'aide pour la constitution des dossiers avant de déposer un dossier dans le cadre du présent AAP.
- Les dossiers reçus hors délais et/ou incomplets ne seront pas évalués.
- Les dossiers ne satisfaisant pas aux critères d'éligibilité ne seront pas évalués.

7. CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets : 12/07/2021

Clôture de l'appel à projets : 08/09/2021

Notification des résultats : Mi-Décembre 2021

Les résultats seront publiés sur le site de la Fondation ARTHRITIS : <https://fondation-arthritis.org/>

Les lauréats et leurs laboratoires d'accueil seront également informés par mail.

Pour tout renseignement complémentaire : departementscientifique@fondation-arthritis.org